VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PERSONNE LOGER A TITRE GRATUIT

Par tigrou57 Postée le 22/10/2020 00:24

Bonjour, Je loge un jeune chez moi depuis un un a titre gratuit celui ci consome du canabis dans la chambre ,malgres mon refus il continu qui dois je contacter ou que faire pour stoper ca. Merci

---

Mise en ligne le 23/10/2020

Bonjour,

Si la personne que vous logez gracieusement ne respecte pas les conditions fixées, le "règlement intérieur" en quelque sorte de votre lieu d'habitation, libre à vous de mettre un terme à son hébergement. Nous ne connaissons pas en effet de moyen concret d'empêcher quelqu'un de fumer chez soi malgrè l'interdiction posée à cela, si ce n'est de lui demander de sortir pour le faire et, s'il s'y oppose, de lui demander de quitter les lieux.

Nous supposons que la situation dans laquelle vous vous trouvez est plus complexe que cela mais nous manquons d'éléments nous permettant de comprendre plus justement l'impasse dans laquelle vous vous sentez avec le jeune en question. Si vous souhaitez prendre le temps d'en échanger plus précisément, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.